

Avis de vacance interne / externe

DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES
Centre musical Erik-Satie
conservatoire à rayonnement communal
Enseignant de Jazz

Au plus tard le :
Jeudi 31 mai 2018 inclus
délai de rigueur

Emploi à temps non complet (30%) relevant du
cadre d'emploi des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique
(grade assistant territorial d'enseignement artistique principal 2ème ou 1ère classe)

Dans le cadre d'un service public d'éducation de qualité, le CRC Centre Erik-Satie, conservatoire à rayonnement communal, assure et développe l'éveil, l'enseignement, les pratiques, la création, la diffusion de la musique et de la danse, prenant en compte la diversité des demandes, les évolutions technologiques et sociétales, les attentes de tous les publics. Le service est rattaché à la Direction des affaires culturelles.

Sous la responsabilité de la directrice du CRC Centre Erik-Satie et en collaboration étroite avec les coordinateurs, le professeur enseigne le jazz et les musiques improvisées dans le cadre du département musiques actuelles et nouvelles technologies.

Il développe la curiosité et l'enseignement artistique, transmet les répertoires les plus larges possibles, encadre des collectifs. Il participe à la vie artistique de la ville, en inscrivant son activité dans le cadre du projet d'établissement du CRC Centre Erik-Satie.

MISSIONS / ACTIVITÉS :

- Dans le cadre d'une pédagogie collective, l'enseignant organise l'apprentissage des gestes, techniques, éléments théoriques et historiques, répertoires artistiques du jazz et des musiques improvisées,
- Il met en œuvre des actions de créations, et favorise les échanges entre élèves, publics, enseignements dans le cadre de projets collectifs,
- « Coaching » auprès des amateurs ou groupes d'amateurs de la ville,
- Organisation et suivi des études des élèves,
- Participation à la vie de l'établissement et aux projets pédagogiques, culturels et artistiques conduits par le Centre Erik-Satie ou par des partenaires internes ou externes,
- Implication dans la réflexion pédagogique et contribution à l'évolution de l'enseignement – participation active aux temps de réflexions et formations de l'équipe du CRC centre Erik Satie,
- Participation à la saison musicale des enseignants,
- Nécessité de suivre l'évolution du métier par des formations adéquates et régulières.

Ces missions s'effectuent dans le cadre d'un travail en équipe

COMPÉTENCES :

Connaissances :

- Maîtrise et suivi de l'évolution des disciplines enseignées,
- Connaissances et compétences techniques de sonorisation et d'enregistrement,
- Méthodes et techniques pédagogiques,
- Méthode et expériences de l'apprentissage en pratique collective,
- Caractéristiques des publics enfants, jeunes, adultes, amateurs, porteurs de handicap,
- Animation et régulation de groupes,
- Maîtrise des outils informatiques notamment musicaux et techniques du son.

Savoir-faire :

- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes définis dans le projet d'établissement,
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves, des publics, et des objectifs d'apprentissages,
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves,
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix artistiques,
- Organiser les modalités d'évaluation des connaissances et des pratiques artistiques,
- Se confronter aux différentes productions artistiques et de création sur sa discipline,
- Savoir adapter son enseignement et sa pédagogie aux nouvelles techniques et technologies,
- Évaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique.

Savoir-être :

- Sens du service public
- Qualités pédagogiques
- Qualités relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Conscience d'une mission élargie à une ville et à un établissement
- Esprit d'initiative et force de proposition
- Organisé, autonome, créatif
- Volonté de suivre l'évolution du métier par des formations adéquates
- Discrétion professionnelle
- Disponibilité

Les activités et les compétences sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Conditions particulières :

Être titulaire du Diplôme d'État « jazz et musiques improvisées »
Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois.

Les activités et compétences sont susceptibles d'évoluer en fonction des missions générales, des orientations municipales et des techniques de travail.

Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des Assistants d'Enseignement Artistique (grade assistant territorial d'enseignement artistique principal 2ème ou 1ère classe) titulaires ou inscrits sur la liste d'aptitude du concours, ou en fonction, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, sous couvert de leur Chef de service, (**lettre de motivation + CV obligatoire**), à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (s.recrutement@saintmartindheres.fr) :

Le Directeur Général des Services,

